



## Comité technique AEFÉ - 21 juin 2022 Déclaration liminaire

Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité technique

Le décret modifiant le 2022-22 est paru le 17 juin. Alors que l'objectif était de permettre un recrutement de détachés pour la rentrée 2022, la réalité calendaire vous a rattrapés. Aujourd'hui, les recrutements sont compromis et de très nombreux postes restent vacants. La rentrée 2022 s'annonce très compliquée pour de nombreux établissements.

Au lieu de nous écouter et de prendre le temps de la réflexion, vous avez décidé d'avancer à marche forcée. Pendant les derniers mois, l'Agence a imposé un rythme effréné aux personnels de centrale et aux représentants des personnels. Sans tenir compte de l'avis défavorable unanime des organisations syndicales, vous avez maintenu ce texte, dont la seule avancée est la prise en charge de la mobilité. Celle-ci était de fait imposée par les conséquences de la décision de justice. Pour le reste, ce texte entérine des dégradations majeures pour l'établissement public et ses personnels, notamment en matière de recrutement avec le sort réservé aux commissions paritaires.

Ce temps aurait pu être avantageusement utilisé pour répondre aux préoccupations des personnels, des dossiers restant toujours en suspens. Les primes statutaires, la refonte du mode de calcul de l'ISVL et la réflexion sur les prestations familiales n'ont toujours pas avancé. On en voit d'autant plus l'urgence dans le contexte économique actuel.

Ensuite, à 15 jours de la fin de l'année scolaire, de nombreux personnels n'ont toujours aucune visibilité sur leurs congés d'été.

Enfin, la FSU est particulièrement inquiète à propos de l'organisation des élections professionnelles. A ce jour, des textes essentiels et les procédures ne sont toujours pas finalisés.

Sur tous ces sujets, le manque d'anticipation est encore une fois patent.

Les personnels de centrale et du réseau ont pleinement répondu aux exigences de la situation et de leurs missions. Malheureusement, encore une fois, ils terminent l'année scolaire exténués. Nous avons une pensée particulière pour les personnels des établissements français de Chine, de Russie, d'Haïti et d'Ukraine, qui sont, en plus, dans une incertitude professionnelle et personnelle totale à laquelle, Monsieur le Directeur, vous devez répondre.

La FSU espère que les personnels de centrale et du réseau profiteront de vacances réparatrices.

La FSU forme des vœux pour l'année scolaire 2022-2023.

Elle devra être celle d'un dialogue social planifié, renforcé et efficace avec en point d'orgue, des élections professionnelles à la hauteur des enjeux.

Elle devra voir la fin du bornage. L'AEFE doit s'y employer auprès du MENJ.

Elle devra aussi être l'occasion pour l'AEFE de revoir sa stratégie de développement de l'enseignement français à l'étranger qui fragilise le réseau "historique" et précarise les personnels. L'opérateur public doit se recentrer sur ses missions fondamentales sans délaisser ses personnels qui sont les principaux garants des missions de service public allouées à l'Agence.